

## OFFRE D'EMPLOI

### Nous recherchons

## Un·e chargé·e de mission pour le département de la Drôme

### 1. Le contexte du poste

Les Communes forestières, sont organisées en associations départementales, elles-mêmes réunies à l'échelle régionale et nationale par une fédération partenaire de la politique forestière nationale et élément clé de la gouvernance de la forêt publique.

L'Union Régionale des associations de Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes (statut associatif) a pour vocation de représenter, conseiller et accompagner les élus des collectivités territoriales sur l'ensemble des questions liées à la forêt, à sa gestion et aux activités induites, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

**Les communes forestières recherchent leur chargé.e de mission pour intervenir sur le département de la Drôme d'une part, et pour prendre en charge la coordination de la partie formation au niveau Régional pour l'autre moitié du poste.**

Intégré.e à l'équipe régionale, le.la chargé.e de mission sera sous l'autorité administrative de celle-ci, et, sous celle du Conseil d'Administration de l'Association des Communes forestières de la Drôme, pour lequel il/elle développera des actions.

### 2. Missions : un poste sur deux axes

#### 2.1 La partie départementale

Pour partie de son temps sur la Drôme, le.la chargé.e de mission aura pour rôle principal de développer les actions permettant le bon déroulement du programme d'**actions** des Communes forestières, faisant l'objet d'un fonctionnement en réseau :

- ⇒ Représenter l'association et **défendre les orientations** politiques de l'association ;
- ⇒ **Inciter** de nouvelles communes et communautés de communes à **rejoindre l'association** pour développer son influence aux niveaux départemental et régional ;
- ⇒ Organiser des **sessions de formation** des élus, et animer des **rencontres thématiques** ;
- ⇒ Apporter un **appui aux élus** des communes et de leurs groupements pour le montage de projets de développement incluant la forêt ou le bois (approche territoriale) et répondre aux questions des communes ;
- ⇒ Assurer le **lien avec les différents partenaires** forestiers du territoire
- ⇒ Mener des actions sur des **thématiques spécifiques** pour accompagner les élus des communes et intercommunalités :
  - Actions foncières ;
  - Valorisation de la ressource bois ;
  - Accompagnement des élus sur le risque incendie ;
  - Développement du bois local certifié dans la construction ;
  - Actions sur le bois énergie ;
  - Intégration des enjeux forestiers dans les documents d'urbanisme ;
  - Soutien aux territoires dans la définition de leur stratégie forestière ;
  - Développement de forêts pédagogiques : lien entre les élus, leur forêt communale et une école.

Le/la chargé.e de mission aura également à conforter le **fonctionnement** et assurer le **développement** de l'Association départementale de la Drôme et faire vivre le partenariat avec le Conseil Départemental, la DDT et les autres structures partenaires:

- ⇒ **Vie associative** : organisation des Assemblées Générales, des réunions du Conseil d'Administration, suivi des conventions financières, etc. ;
- ⇒ Gestion des **adhésions** : suivi des cotisations, développement et suivi des adhésions.

## 2.2 La partie régionale

Le/la chargé.e de mission sera **réfèrent régional** pour l'autre partie de son temps sur la **thématique formation des élus** avec l'enjeu de sensibiliser les adhérents sur la forêt /filière bois en:

- ⇒ Pilotant le programme formation des élus pour l'Union régionale en lien avec la direction ;
- ⇒ Mettant en réseau les salariés de la structure qui travaillent sur ce sujet pour développer cette action de façon cohérente et organisée sur Auvergne-Rhône-Alpes ;
- ⇒ L'Union Régionale étant certifiée **QUALIOPi**, la personne en charge de la formation devra s'assurer du respect des différents indicateurs lors des formations ;
- ⇒ La personne recrutée sera également un point d'appui auprès des autres départements sur le sujet du **risque incendie** et des Obligations Légales de Débroussaillage.

## Profil recherché

- ⇒ Bac+ 2 minimum, de formation forestière et/ou développement local ;
- ⇒ Des connaissances ou une expérience en lien avec le risque incendie serait un plus ;
- ⇒ Connaissance de l'organisation du fonctionnement des collectivités locales, ce qui lui permettra d'être l'interlocuteur des élus des communes, et des acteurs du département considéré ;
- ⇒ Avoir de bonnes bases de connaissances du secteur forêt-bois dans les domaines thématiques cités ;
- ⇒ Autonomie, capacité à entreprendre et être force de proposition ;
- ⇒ Aptitude au travail à distance avec l'équipe ;
- ⇒ Qualités en matière de communication et d'animation ;
- ⇒ Ordre et Rigueur dans la gestion des actes administratifs et techniques.

## Conditions

- CDI, 35 heures
- Localisation du lieu de travail : Die (26), des déplacements ponctuels en région.
- Le travail pourra s'effectuer à distance selon le lieu d'habitation du chargé de mission sur le département de la Drôme
- Rémunération : brut mensuel entre 2300€ et 2500 € à discuter selon expérience
- Permis B exigé et voiture

### Pour postuler :

Envoyer **vosre CV avec une lettre de motivation**, par mail à :

Madame la Directrice

[rh\\_aura@communesforestieres.org](mailto:rh_aura@communesforestieres.org)

**Date limite de dépôt des candidatures : 27/03/2023**

**Entretiens prévus le 05/04/2023, à Die (26)**

**Prise de poste prévue à partir du 17/04/2023**

